



Inserm

La science pour la santé
From science to health

Département des Affaires juridiques
Décision : DAJ2020-109

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le Décret du 26 novembre 2018,
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2000-03 du 2 mai 2000 modifiée
relative à l'organisation des services centraux de l'Institut national de la santé et de la recherche
médicale ;

Vu la décision n° 2010-159
relative à l'organisation du Département de l'Information Scientifique et de la Communication de l'Institut
National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu la décision n° 2019-390 du 2 décembre 2019
nommant Madame Priscille Rivière, Directrice par intérim du Département de l'information Scientifique et
de la Communication de l'Inserm ;

DECIDE :

- Article 1 :** Il est mis fins aux fonctions de Directrice par intérim du Département de l'Information Scientifique et de la Communication de l'Inserm de Madame Priscille Rivière.
- Article 2** La décision n°2019-390 du 2 décembre 2019 est abrogée.
- Article 3 :** La présente décision prend effet à compter du 1^{er} avril 2020.

Le Président-directeur général

Gilles BLOCH